Baisse de cotisations : un coup de fouet pour le pouvoir d'achat

FISCALITÉ

Les salaires nets vont croître dès janvier. 21 millions d'actifs seraient gagnants.

Seuls les retraités et les revenus très élevés subiront une perte de pouvoir d'achat.

Solveig Godeluck
@Solwii

L'exécutif cueillera-t-il les fruits de la hausse du pouvoir d'achat ? Après des mois de critique du « gouvernement des riches », le moment de vérité arrive. La CSG a augmenté de 1,7 point le 1er janvier. Mais en parallèle, pour les salariés, les cotisations salariales maladie et chômage vont baisser : suppression de la première (0,75 %), et diminution de 1,45 point pour la seconde. Cette dernière disparaîtra dans un deuxième temps, le 1er octobre 2018, avec une nouvelle baisse de 0,95 point. Toutefois, les salariés seront gagnants dès janvier, avec un gain de salaire brut de 7,43 euros au niveau du SMIC (ce dernier étant par ailleurs revalorisé de 18 euros brut le même mois).

Cette bascule CSG/cotisations est la réforme majeure du premier budget de la Sécurité sociale du quinquennat. L'objectif est de rendre le travail plus rémunérateur, et 21 millions d'actifs du secteur privé vont en profiter. Selon l'étude d'impact annexée à la loi, le gain net pour les salariés sera de 3 milliards d'euros, et pour les indépendants, de 180 millions en 2018. Les retraités et les très hauts revenus sont privés de la manne. Le gouvernement a également fait en sorte qu'il n'y ait pas de gain pour les fonctionnaires, mais juste une neutralisation de la hausse de la CSG.

Les salariés les mieux payés sont favorisés

Quand les deux étapes de baisse de cotisations auront été enclenchées, un salarié au SMIC va voir son revenu net augmenter de 21,90 euros par mois (263 euros par an). Le gain augmentera avec le niveau du salaire, puisque les cotisations sont proportionnelles au revenu. Par exemple, pour 2 SMIC (3.000 euros brut par mois), le gain doublera, à 526 euros par an. Et ainsi de suite. Les salariés les mieux payés sont favorisés car la mesure n'a pas tant été conçue pour doper le pouvoir d'achat que pour accroître la compétitivité des entreprises. En effet, le gouvernement espère que la diminution de l'écart entre ce que débourse l'entreprise et ce que touche le salarié va permettre de modérer le coût du travail à l'avenir.

Seule exception, les très hauts revenus seront légèrement perdants : à 24 SMIC (35.000 euros par mois), ils perdront 177 euros par an. Cela s'explique par le fait que les cotisations chômage sont plafonnées à 155.000 euros de revenus. Ces salariés sont également plus susceptibles de subir la hausse de la CSG sur les revenus du capital, qui n'est, elle, pas compensée.

Pour les indépendants, les modalités sont différentes : suppression de la cotisation famille, et renforcement de l'exonération dégressive de cotisation maladie. Les travailleurs au revenu inférieur à 43.000 euros par an, c'est-à-dire 75 % d'entre eux, seront gagnants : 277 euros de gain par an au SMIC, et jusqu'à 554 euros avec 2 SMIC.

L'addition pour les retraités

L'addition, ce sont les retraités qui vont la payer. Huit millions d'entre eux vont subir la hausse de la CSG – les huit autres millions sont soit totalement soit partiellement exonérés de cette contribution car leurs revenus sont trop faibles (moins de 14.404 euros par an pour une personne seule). Comme ils ne paient pas de cotisations maladie ou chômage, leur pension va chuter. Pour 1.445 euros net de pension mensuelle, la baisse sera de 27 euros par mois dès janvier.

Toutefois, l'exécutif met en avant d'autres mesures qui pourront adoucir cette potion un peu amère pour les retraités. La taxe d'habitation va baisser d'un tiers pour 80 % des Français dès janvier. Les retraites viennent d'être revalorisées. En incluant ces bonnes nouvelles, la perte serait ramenée à 5 euros par mois en 2018. En 2019, elle se transformerait en gain de 8 euros.

Bascule CSG/cotisations : combien gagnera un salarié

En 2018 le gain sera moindre compte tenu de la mise en place en deux étapes (janvier et novembre) de la réforme annoncée par le gouvernement
Gain mensuel brut, en euros (annuel)

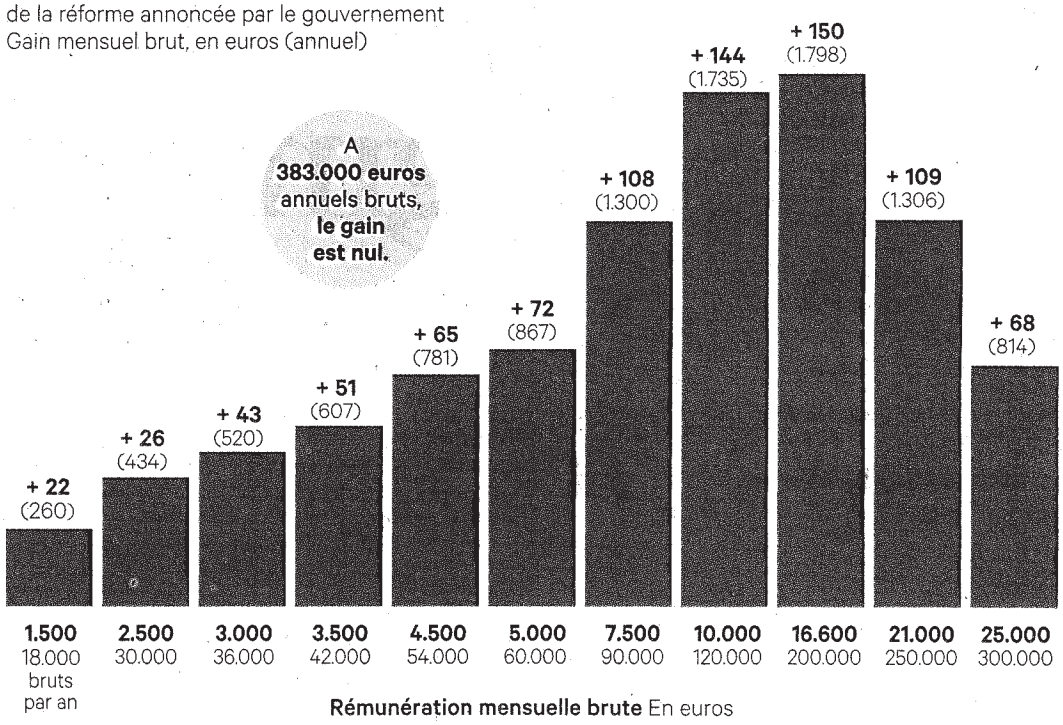

« LES ÉCHOS » / SOURCE : PRÉVISSIMA

Il a dit :

« Notre politique de pouvoir d'achat revient à donner un 13e mois aux Français qui travaillent ! »

GÉRALD DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics

Photo Bertrand Guay/AFP